

EC « Accompagnement des personnes handicapées »

EC libre accessible aux étudiants de Licence et Master

Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser et former les étudiants de Licence et de Master à l'accompagnement de personnes handicapées et plus particulièrement des étudiants handicapés de l'Université Paris 8. Elle permettra en particulier d'améliorer la qualité des notes de cours fournies aux étudiants handicapés, ainsi que des secrétariats d'examens. Cette formation, assurée par le service Accueil Handicap, s'inscrit dans le cadre de la Loi de Février 2005 « Égalité des droits et des chances - participation et citoyenneté des personnes handicapées ». Il s'agit de rétablir l'égalité des chances entre les étudiants valides et les étudiants handicapés.

Description et Objectifs

Handicap, situation de handicap, handicap et environnement, compensation, être handicapé et faire des études, handicap et emploi... la notion de handicap inspire de nombreuses questions.

Cet EC a été créé afin d'apporter des éléments de réponse à ces questions, de faire participer les étudiants de l'Université Paris 8 aux réflexions d'actualité sur l'accompagnement des personnes handicapées dans différents domaines, notamment l'éducation et l'emploi (cours, TD sous forme d'étude de cas et TP), et de leur enseigner les techniques concrètes d'accompagnement dans différentes situations pratiques. Ils seront à même de participer à la sensibilisation sur le handicap aussi bien à l'université, qu'au cours de leur vie personnelle et professionnelle et de valoriser leurs compétences.

Objectifs de l'EC

1 Participer à l'accompagnement des personnes handicapées par des actions concrètes au sein du Service Accueil Handicap : permettre à l'étudiant d'utiliser ses compétences humaines et celles acquises au cours de son cursus, pour participer à la compensation des handicaps en accompagnant des étudiants de l'Université Paris 8, inscrits au Service Accueil Handicap (SAH) – ces activités et leurs natures sont dépendantes des besoins des étudiants handicapés inscrits au SAH ;

2. Participer activement à des actions de sensibilisation sur le handicap.

Objectifs Pédagogiques

- Connaître des conséquences des différentes situations de handicap et des modes de compensations qui leur sont propres, importance des spécificités personnelles et de l'environnement ;

- Savoir définir les besoins spécifiques et personnalisés et définir un plan d'accompagnement ;

- Connaître la base des législations liées au handicap, notamment dans les domaines de la formation dans l'enseignement supérieur et de l'accès à l'emploi ;
- Acquérir un savoir être et un savoir-faire dans l'accompagnement d'une personne handicapée.

En suivant cet EC, l'étudiant développe ses qualités de communication et de pédagogie naturellement essentielles pour des métiers de l'éducation mais qui sont actuellement de véritables atouts dans de nombreux débouchés professionnels. Nombre d'entreprises considèrent actuellement comme un avantage significatif l'acquisition de ce type de compétences sociales. Enfin, dans le cadre de ces activités, l'étudiant pourra valoriser ses aptitudes à prendre des responsabilités et à organiser, développer ses aptitudes au travail en équipe et à développer un réseau.

Contenu – organisation des enseignements

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants de l'Université Paris 8, de personnels du Service Accueil Handicap et d'intervenants professionnels extérieurs (DRH établissement public ou privé, professionnels de l'accompagnement ou du suivi des personnes handicapées, etc).

•10 heures de cours (CM)

- Introduction à la notion de handicap, évolution des mentalités et de la législation ;
- Situations de Handicap moteur, sensoriel, Troubles psychiques, Troubles cognitifs, et Maladies viscérales ;
- Handicap et emploi : législation, inclusion, accompagnement, reclassement, gestion de carrière.

•4 heures de TD

- Études de cas : analyse d'une situation de handicap et des compensations.

•4 heures de TP

- TP accessibilité physique (accessibilité campus),
- TP accessibilité numérique (compensation des handicaps liés à la lecture – handicap visuel, dys-*, etc., création d'un document accessible, adaptation de document).

•16 heures d'activité

La nature des activités qui vous seront confiées dépendent des besoins du service, les dates et les horaires des activités seront choisies en fonction de votre emploi du temps.

- accompagnement auprès des étudiants handicapés de l'Université Paris 8 (prise de note, secrétariat d'examen, surveillance d'examen, lecteur, accompagnement sur le campus, tutorat, interface LSF),

◦ participation à des actions de sensibilisation au sein de l'université

L'organisation des cours/TD/TP sera a priori sur 6 séances de 3h organisées ainsi : 2 séances de 3h CM, 2 séances 1h CM+2h TD, 2 séances 1h CM+2h TP. Pour les heures dites « d'activité », chaque étudiant est encadré par un enseignant tuteur et/ou un référent.

Capacité d'accueil et admission

La capacité d'accueil est de 20 places. L'EC sera ouvert chaque semestre. Il est demandé une lettre de motivation aux étudiants qui souhaitent s'inscrire. En fonction des demandes et du besoin, il peut être envisageable de dédoubler, sachant que le surcoût serait contrebalancé par une baisse des dépenses de rémunération de preneurs de notes.

Validation

Ce module sera validé par :

- Interrogation écrite (20 points) ;
- TPs (TP accessibilité physique : 10 points, TP accessibilité numérique : 10 points) ;
- Mémoire : les étudiants devront rédiger un mémoire présentant, d'une part, les activités effectuées, les difficultés rencontrées et les solutions trouvées et, d'autre part, une synthèse bibliographie sur un thème ayant attrait aux handicaps (40 points) ;
- une note évaluant les activités (20 points).

Responsable pédagogique

Dominique Archambault, PR Informatique, Chargé de mission Handicap

Responsable administratif

Elka Parvanova, Responsable du Service Accueil Handicap